



Les interventions pour fuite de gaz ou odeur de gaz ne doivent pas être banalisées. Des sapeurs-pompiers ont déjà été victimes d'explosion sur des réseaux de distribution de gaz naturel ou par des bouteilles contenant les gaz liquéfiés sous pression (butane et propane) lors des reconnaissances pour fuite ou de lutte contre un incendie.

Risques associés

- **Suppression** : l'onde de pression en milieu clos provoque des lésions auprès des victimes (blast) et des dégâts très importants sur les structures des bâtiments
- **Thermique** : brûlures significatives
- **Incendie** : après l'explosion, il se peut que l'environnement s'enflamme
- **Projection** : effet missile des matériaux
- **Auditif** : une fuite de gaz peut émettre 110 dB (seuil douleur : 130 dB).

Mesures générales de prévention

- Réaliser un **périmètre de sécurité et ne pas y stationner**
- Engager le **minimum de personnels**, pendant le minimum de temps et rendre compte
- **Ne pas manipuler** lors des reconnaissances les organes électriques : interrupteurs, sonnettes, boutons d'ascenseur, etc.
- Faire intervenir les services compétents (GRDF,...)

Mesures générales de protection

- **Porter les EPI adaptés** (tenue de feu complète avec ARI, ...)
- **N'utiliser que des appareils et matériels homologués pour les atmosphères explosives (ATEX)** en prenant soin de les allumer avant l'arrivée sur les lieux.

Depuis juillet 2011

4 types de procédures opérationnelles :

1. la procédure gaz classique (PGC),
2. la procédure gaz renforcée (dite PGR),
3. la fuite de GPL,
4. le transport pour le gaz naturel.



Février 2008

Une explosion sur un réseau de distribution de gaz naturel en plein centre-ville a causé la mort d'un sapeur-pompier et blessé gravement un agent de GRDF. 40 personnes ont été impliquées dans cet accident.



Laisser dans le véhicule tous les appareils générateurs d'étincelles (bip, téléphone portable, lampe non antidéflagrante, etc.).

C'est fondamental pour votre sécurité!